



MAIRIE DE SAINT BAZILE DE MEYSSAC  
Les Sarres  
70 route du Bosplos  
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC  
[mbazilemeyssac@wanadoo.fr](mailto:mbazilemeyssac@wanadoo.fr)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11 septembre 2020

L'an deux mille vingt, à 20h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint Bazile de Meyssac sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire.

### **Date de convocation du conseil municipal : 25 août 2020**

Etaient présents : Eric CISCARD, Françoise CHAPOULIE, David LATREILLE, Patrice LEIX, Alan D'HOLLANDER, Denis DEKEISTER, Véronique DAEDEN.

Etaient excusées : Angélique COSTE qui a donné pouvoir à Véronique DAEDEN, Marion PLASMAN qui a donné pouvoir à Alan D'HOLLANDER, Bernadette ROUFF.

### ORDRE DU JOUR

- Délibération de délégation
- Retrait de la délibération de désignation des membres au SIRTOM
- Délibération de travaux de voirie
- Décision modificative
- Délibération voirie : route de la Brunie
- Renouvellement contrats informatique
- Désignation des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs
- Questions diverses

### **Délibération de délégation**

Selon délibération du 23 mai 2020, il ressort que Madame Françoise CHAPOULIE et Monsieur Benoit SERVANTIE se sont vus déléguer les mêmes fonctions sans préciser d'ordre de priorité. Il a été décidé par conséquent que Madame CHAPOULIE (1<sup>er</sup> adjointe) se voit attribuer les finances et le social, Monsieur SERVANTIE (2<sup>ème</sup> adjoint), l'urbanisme, la voirie et les bâtiments communaux.

Concernant la Commission d'appels d'offre, le conseil municipal a décidé de ne pas voter à bulletin secret mais à main levée conformément à l'article L2122-22 du CGCT.

### **Retrait de la délibération de désignation des membres au SIRTOM**

Le retrait de la délibération de désignation des membres du SIRTOM est adopté à l'unanimité.

### **Délibération des travaux de voirie**

Route de la Brunie : le conseil municipal a décidé de voter à main levée et attribue les travaux à EUROVIA pour un montant de 28754,40 euros, T.T.C.

Chemin des Champs et chemin des Bois Grands : le conseil municipal a décidé de voter à main levée et attribue les travaux à EUROVIA pour un montant de 11090.34 euros, T.T.C.

## **Décision modificative**

Le budget ne prévoyait pas l'enfouissement des réseaux.

Il faut procéder à une décision modificative d'un montant de 8900.00 euros du fonctionnement sur l'investissement, ligne voirie, compte 23 pour finir de payer le P.A.B. Le conseil municipal a décidé de voter à l'unanimité et à main levée.

## **Renouvellement contrats informatique**

Le conseil municipal a décidé de voter à l'unanimité et à main levée le renouvellement des contrats.

## **Désignation des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs**

Le conseil municipal désigne 24 personnes :

ROBERT Jean François	PUYGRENIER Thierry
PHIALY Michel	CHRISTOPHE Chantal
COSTE Joël	LATREILLE Martine
PERRIOT Didier	ROBERT Hervé
MONTLOUIS Marie Claire	VERRIERE Frédéric
BORDES Elisa	BAZIN Marie
BORIE Marie Germaine	BUISSON Brigitte
HOUBRON Michel	CORCESSIN Solange
MARTON Philippe	BRUNET Patrick
CHICH Richard	CHIAREL Maria
PLASMAN Benoit	DUGOVIC Mickaël
HELIOU Pierre	COSTE Florent

## **Questions diverses**

- ✓ Poste du cantonnier vacant : la candidature de Benoît PLASMAN est à l'étude pour un P.E.C. (Parcours Emploi Compétences : contrat aidé, minimum 20 h/semaine, subvention à hauteur de 45% ou 50%).
- ✓ Commission Vie sociale, ..., expositions : Véronique alerte les élus présents, que compte tenu de l'indisponibilité de ses trois collègues, elle ne peut, seule, faire vivre cette commission. Elle présente le bulletin municipal qu'elle a conçu. Le Maire propose de le modifier en mémo et de le plastifier. Il se renseigne concernant le coût. Des encarts publicitaires pourraient être ajoutés et la facture serait être prise en charge par les artisans. A suivre...

La séance est levée à 23h20.

Saint Bazile de Meyssac, le 11 septembre 2020

La Secrétaire de Séance,

Véronique DAEDEN

